



Exploration Brunswick inc.

RAPPORT DE GESTION

**POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LE
30 JUIN 2022**

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	3
RAPPORT DE GESTION	4
1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ	4
2. FAITS SAILLANTS	5
3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES	6
4. DÉTOURNEMENT D'ACTIFS	13
5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION	14
6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL	15
7. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	15
8. ARRANGEMENTS HORS BILAN	15
9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	16
10. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	16
11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	17
12. DESCRIPTION DES TRANSACTIONS DE FINANCEMENT	18
13. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS	18
14. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES	18
15. FACTEURS DE RISQUE	18
16. RISQUES FINANCIERS	23
17. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES	23
18. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	23
19. PERSONNE QUALIFIÉE	24
20. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS	24

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Robert Wares, président du conseil

Pierre Colas, administrateur

André Le Bel, administrateur

Mathieu Savard, administrateur

Amy Satov, administratrice

Jeff Hussey, administrateur

Chef de la direction

Robert Wares

Président

Killian Charles

Chef des opérations financières

Anthony Glavac

Auditeurs

Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l

Agent de transfert des actions

Fiducie TSX

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités d'Exploration Brunswick inc. (« Exploration Brunswick » ou la « Société ») pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2022 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'Exploration Brunswick en date de et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (les « états financiers annuels »). Le rapport de gestion est destiné à s'ajouter et à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et aux notes afférentes au 30 juin 2022, pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021 (les « états financiers »).

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (International Accounting Standards Board) (les « IFRS »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.

La direction d'Exploration Brunswick (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 23 août 2022, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Le rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

1. APERÇU GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Exploration Brunswick inc. est une société junior d'exploration et d'évaluation canadienne inscrite à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ».

La Société se consacre à l'exploration préliminaire pour les métaux requis pour la décarbonation et la transition énergétique, avec un accent particulier sur le lithium, l'étain, le nickel et le cuivre. La Société vise à faire avancer rapidement le plus grand portefeuille de propriétés d'exploration préliminaire pour le lithium dans l'Est du Canada.

De plus, les projets d'exploration de la Société comprennent des systèmes filoniens aurifères-polymétalliques dans le sud du Nouveau-Brunswick (le « projet aurifère Fundy ») et des projets de métaux de base de type sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») dans le camp minier de Bathurst dans le nord du Nouveau-Brunswick (le « projet de la ceinture de Brunswick »), dans la région de Chibougamau au Québec (le « projet Waconichi ») et le projet de nickel-cuivre du Lac Édouard à La Tuque au Québec (le « projet du Lac Édouard »).

L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

2. FAITS SAILLANTS

2.1 SIX MOIS TERMINÉS LE 30 JUIN 2022

- Le 3 mars 2022, la Société a annoncé le lancement d'un programme majeur d'exploration préliminaire pour le lithium de longue portée au Québec et dans les Maritimes, avec le jalonnement initial de plusieurs blocs de claims en terrain favorable répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec.
- Le 14 mars 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims totalisant 42 737 ha dans la partie centrale du Nouveau-Brunswick.
- Le 22 mars 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims totalisant 115 837 ha dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse.
- Le 19 avril 2022, la Société a annoncé qu'un total de 300 claims (16 121 ha) ont été acquis ou mis en option sur la Côte-Nord de la province de Québec (collectivement, le « Projet Côte-Nord Lithium »).
- Le 26 avril 2022, le conseil a approuvé une modification au régime d'options d'achat d'actions de la Société (le « régime ») afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires de la Société réservées pour émission en vertu du régime, de 5 000 000 à 13 000 000.
- Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de 1 327 claims (33 093 ha) situés près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East à Terre-Neuve.
- Le 20 mai 2022, la Société a clôturé des placements privés sans intermédiaire pour un produit brut global de 3,3 millions \$ (le « placement »).
- Le 6 juin 2022, la Société a annoncé le début de la campagne d'exploration 2022 pour le lithium dans l'Est du Canada.
- Le 14 juin 2022, la Société a annoncé l'acquisition d'autres champs de pegmatites dans la région de la Baie-James au Québec. En tout, environ 810 claims répartis en 22 blocs et totalisant 42 892 ha ont été jalonnés.
- Le 21 juin 2022, la Société a obtenu l'approbation de la TSXV permettant de prolonger la durée de 3 071 199 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription ») qui ont été émis dans le cadre du placement. Les bons de souscription, dont la date d'échéance initiale était le 17 mai 2024, arriveront désormais à échéance le 17 mai 2025.

2.2. APRÈS LE 30 JUIN 2022

- Le 12 juillet 2022, la Société a clôturé des placements privés sans intermédiaire pour un produit brut global de 1,0 million \$ (l'« offre »).

2.3. PERSPECTIVES

La stratégie d'exploration de la Société est axée sur le potentiel de faire des découvertes de métaux précieux et de métaux utiles à la transition énergétique en terrains peu connus. La Société continuera de concentrer ses efforts sur des actifs de stade précoce dans l'Est du Canada, où les travaux d'exploration antérieurs sont minimes.

3. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Ajouts	Solde au 31 décembre 2021	Ajouts	Dépreciation	Solde au 30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Waconichi						
Droits miniers	2 584	-	2 584	-	(2 584)	-
Dépenses d'exploration	109 813	713 594	823 407	4 000	(827 407)	-
	112 397	713 594	825 991	4 000	(829 991)	-
Lac Édouard						
Droits miniers	-	108 652	108 652	45 000	-	153 652
Dépenses d'exploration	-	866 589	866 589	49 280	-	915 869
	-	975 241	975 241	94 280	-	1 069 521
Bathurst						
Droits miniers	100 000	41 503	141 503	-	-	141 503
Dépenses d'exploration	-	702 231	702 231	-	-	702 231
	100 000	743 734	843 734	-	-	843 734
Fundy						
Droits miniers	151 454	59 296	210 750	22 500	-	233 250
Dépenses d'exploration	171 505	791 368	962 873	139 435	-	1 102 308
	322 959	850 664	1 173 623	161 935	-	1 335 558
Minéraux critiques						
Droits miniers	-	34 062	34 062	472 681	-	506 743
Dépenses d'exploration	-	18 992	18 992	584 181	-	603 173
	-	53 054	53 054	1 056 862	-	1 109 916
Résumé						
Droits miniers	254 038	243 513	497 551	540 181	(2 584)	1 035 148
Dépenses d'exploration	281 318	3 092 774	3 374 092	776 896	(827 407)	3 323 581
	535 356	3 336 287	3 871 643	1 317 077	(829 991)	4 358 729

3.1 Projet de la ceinture de Brunswick

En août 2020, la Société a signé une entente d'option (l'« entente d'option ») avec Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko »), laquelle a été modifiée en avril 2021 et approuvée par la TSXV le 3 août 2021 (la « date d'effet »), aux termes de laquelle elle peut acquérir un intérêt majoritaire dans le projet de la ceinture de Brunswick, situé dans la portion orientale du camp minier de Bathurst au Nouveau-Brunswick (Canada). Cette propriété couvre la prolifique ceinture de Brunswick sur 72 km et englobe les gîtes de métaux de base de Key Anacon et Gilmour South. L'option permettra à la Société d'acquérir un intérêt pouvant atteindre 51 % moyennant des dépenses totales de 10 millions \$ en deux phases, au cours d'une période de cinq ans.

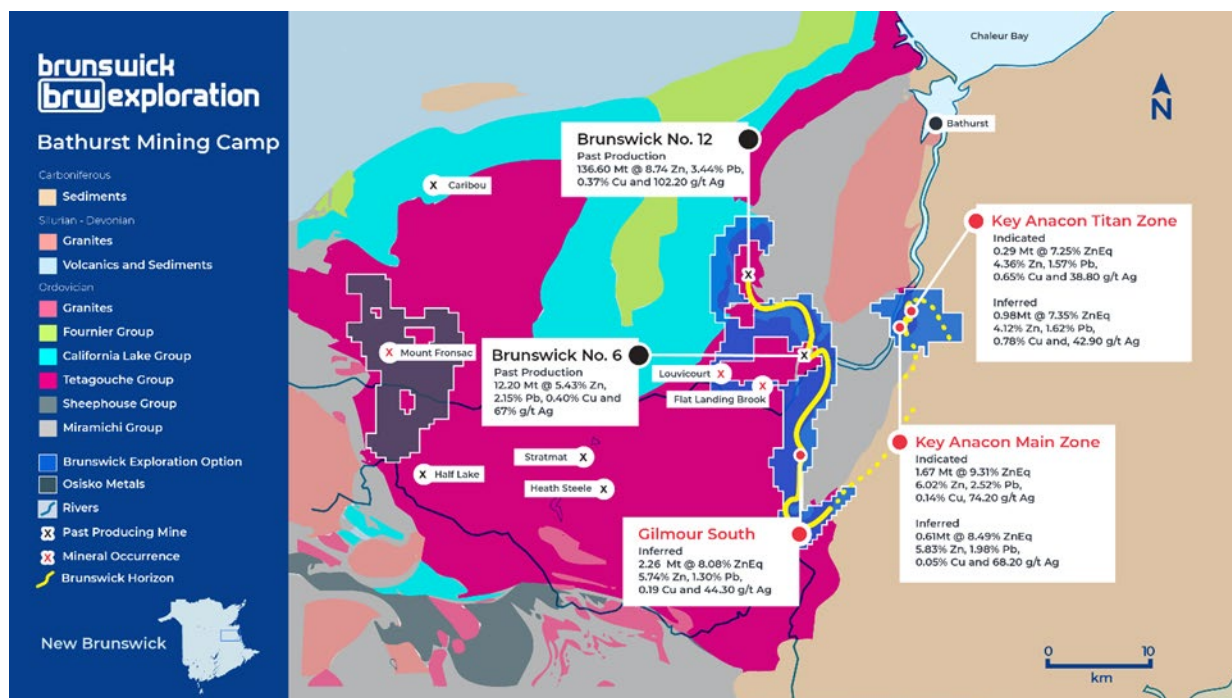
L'entente d'option comporte deux exigences distinctes en matière d'acquisition de droits :

- Première étape de l'option : La Société peut acquérir un intérêt initial de 15 % dans la propriété en effectuant un paiement de 0,1 million \$ en espèces (complété en 2020) et en finançant des travaux d'exploration pour un montant total de 2,0 millions \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la date d'effet.
- Deuxième étape de l'option : La Société peut acquérir un intérêt additionnel de 36 %, soit un intérêt total de 51 %, en finançant un montant total de 10,0 millions \$ (en tenant compte du montant de 2,0 millions \$ engagé dans le cadre de la première étape de l'option), en travaux d'exploration (incluant les dépenses engagées dans le cadre de la première étape de l'option) conformément au calendrier suivant :
 - un total cumulatif de 4,0 millions \$, au plus tard au troisième anniversaire de la date d'effet;
 - un total cumulatif de 6,5 millions \$, au plus tard au quatrième anniversaire de la date d'effet;
 - un total cumulatif de 10,0 millions \$, au plus tard au cinquième anniversaire de la date d'effet.

Une fois l'une ou toutes les phases complétées (à la discrétion de la Société), une coentreprise peut être formée entre la Société et Métaux Osisko.

Le nouveau modèle lithologique le long de la ceinture de Brunswick, du gisement Brunswick n° 12 à Gilmour South, a permis de générer de nouveaux secteurs d'intérêt qui sont complètement inexplorés (Figure 1). Plusieurs de ces secteurs d'intérêt n'étaient pas reconnus comme tels par les exploitants antérieurs et ont été identifiés à la suite d'importants travaux de compilation au cours des trois dernières années par Métaux Osisko. Un modèle fil-de-fer a été généré pour ce modèle lithologique et comprend 100 sections géologiques couvrant une étendue de 3 à 4 km sur une distance latérale totale de 60 km. Plusieurs secteurs d'intérêt présentent des anomalies coïncidentes de résistivité, électromagnétiques, magnétiques, gravimétriques et/ou géochimiques. Cette interprétation a permis d'identifier 8 km de stratigraphie inexplorée le long de la ceinture de Brunswick, dans l'extension latérale de l'ancienne mine Brunswick n° 6 (production historique de 12,2 Mt à 5,43 % Zn, 2,15 % Pb, 0,40 % Cu, 67,00 g/t Ag). Plusieurs cibles de forage ont été identifiées et la Société a débuté un programme de forage de 1 600 m à la fin-octobre 2021 pour tester des anomalies géophysiques et géologiques coïncidentes qui correspondent à la stratigraphie favorable qui encaisse les prolifiques gisements Brunswick n° 12 et Brunswick n° 6. Ce programme devrait se poursuivre jusqu'au printemps 2023.

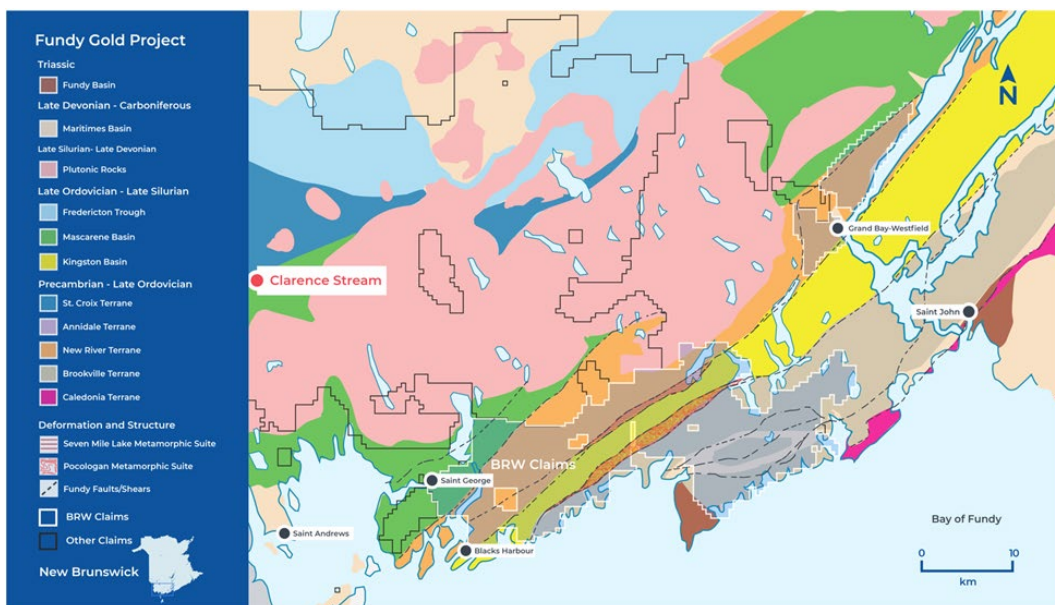
Figure 1



3.2 Projet aurifère Fundy

En octobre 2020, la Société a jalonné et mis en option une propriété d'or-argent d'envergure régionale, couvrant 37 260 ha dans le sud du Nouveau-Brunswick. Le 26 novembre 2020, la Société a jalonné en périphérie de la propriété initiale et a agrandi sa position de terrain à 53 000 ha. La Société a aussi mis en option la propriété Menzies Lake (« la propriété ML »), adjacente aux propriétés déjà détenues, portant la position de terrain à 54 049 ha (voir la figure 2). Les terrains nouvellement acquis forment le projet aurifère Fundy. Le projet est situé à l'ouest de la ville de Saint John au Nouveau-Brunswick (Canada), et couvre, sur une étendue latérale de 40 km, la zone de cisaillement de Fundy, un système de failles appalachiennes profondément enracinées d'envergure régionale qui a fait l'objet de très peu d'exploration.

FIGURE 2



Modalités de l'entente d'option

Parallèlement au programme de jalonnement, Exploration Brunswick a conclu une entente d'option visant 5 claims totalisant 89 unités et 1 914 ha avec un prospecteur. Selon les termes de cette entente, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans les propriétés. De plus, en avril 2021, la Société a acquis la propriété ML (27 unités, 614 ha) et a modifié l'entente d'option initiale. La Société peut acquérir une participation de 100 % dans les claims en contrepartie de :

- À chacune des dates de clôture et de modification, la Société a payé 10 000 \$ (20 000 \$ au total).
- Au premier anniversaire de la clôture, la Société a effectué un paiement de 22 500 \$ et a procédé à l'émission de 12 000 actions ordinaires.
- Au deuxième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 22 500 \$ et émettra 22 000 actions ordinaires.
- Au troisième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 22 500 \$ et émettra 22 000 actions ordinaires.
- Au quatrième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 32 500 \$ et émettra 54 000 actions ordinaires.
- Au cinquième anniversaire de la clôture, la Société paiera la somme de 35 000 \$ et émettra 110 000 actions ordinaires.

Cet échéancier peut être accéléré à la discrétion de la Société. Il n'y a pas de dépenses minimales d'exploration à engager pour réaliser l'acquisition. La Société accordera également une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur les claims assujettis à l'entente d'option. La première moitié (1 %) de la redevance NSR pourra être rachetée suivant le paiement d'une somme de 1,0 million \$ par la Société au vendeur. La deuxième moitié pourra être rachetée suivant le paiement par la Société d'une somme de 2,0 millions \$.

3.3 Portefeuille de minéraux critiques

De décembre 2021 à juin 2022, la Société a jalonné un portefeuille de claims miniers dans l'Est du Canada, principalement pour y faire de l'exploration pour le lithium et l'étain (figures 3 et 4).

Exploration Brunswick utilise actuellement une approche en trois phases pour son portefeuille de minéraux critiques. Les phases sont :

1. Compilation et génération de cibles : Exploration Brunswick identifie les zones de jalonnement en fonction des terrains géologiques favorables, de la géochimie et de la cartographie historique.
2. Tri des pegmatites : une fois les pegmatites de type S sont identifiées suite aux travaux de compilation, Exploration Brunswick envoie des équipes de terrain pour trier les pegmatites. Le personnel sur le terrain peut trier rapidement les cibles hautement prioritaires à l'aide de marqueurs géologiques et géochimiques clés.
3. Essai de forage : Une fois les pegmatites contenant du spodumène sont identifiées, Exploration Brunswick peut procéder à des essais de forage pour mieux comprendre la teneur et la taille de la pegmatite.

Actuellement, tout le portefeuille de minéraux critiques de Brunswick Exploration est en phase 2. La Société prévoit continuer à compiler et à générer des cibles au Canada.

Nouveau-Brunswick

Le 2 décembre 2021, la Société a jalonné plusieurs claims totalisant 6 527 ha dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. Les propriétés sont situées à environ 30 km au sud de Moncton et à 15 km à l'ouest de Doaktown. Le 14 mars 2022, la Société a jalonné d'autres groupes de claims totalisant 42 737 ha dans la partie centrale du Nouveau-Brunswick. Ces propriétés s'ajoutent au projet Catamaran et englobent le projet Hawkshaw situé à environ 30 km au sud-est de Plaster Rock et à 24 km au nord-ouest de Fredericton. Les travaux de prospection ont commencé au début du T2-2022 et un programme régional de tills a été entrepris au début d'août 2022.

Nouvelle-Écosse

Le 22 mars 2022, la Société a jalonné le projet du Batholite de South Mountain (le « projet SMB ») dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse. Cette propriété est constituée de plusieurs groupes de claims totalisant 115 837 ha et est située à environ 30 km à l'ouest de Halifax. Les travaux de prospection ont commencé au début du T2-2 022 et se poursuivent.

En plus du projet SMB, la Société a acquis 60 claims (971 ha) situés près de New Ross en Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente d'acquisition avec un prospecteur local en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires. De plus, Exploration Brunswick a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims; la première moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement de 1,0 million \$ et la deuxième moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement de 2,0 millions \$.

Cette propriété a été stratégiquement acquise afin d'évaluer le potentiel des indices historiques découverts entre les années 1890 et 1960 montrant des valeurs anormales en lithium et en étain dans des trous de forage, des échantillons choisis et des échantillons de sols, associés à des zones de greisen et des dykes pegmatitiques. Les travaux de prospection ont été complétés en juillet 2022 et un programme d'échantillonnage des sols est prévu à la fin du T3-2022.

Terre-Neuve

Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims dans la partie sud de Terre-Neuve, formant trois différents secteurs de projets à Terre-Neuve (voir la figure 4). Le portefeuille de propriétés englobe 9 permis et 1 327 claims couvrant une superficie totale de 33 093 ha, situés près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East. Les propriétés couvrent plus d'une quarantaine de pegmatites de type S cartographiées mais qui n'ont jamais été explorées pour le lithium. Les claims ont été jalonnés en se basant sur les environnements géologiques privilégiés, les échantillons de tills et de roches du gouvernement terre-neuvien, la cartographie historique et les rapports statutaires. Ces secteurs de projets se trouvent également à proximité immédiate entre les terranes Avalon et Gander qui s'étend de Piedmont Lithium dans les Carolines, jusqu'à la région riche en étain des Cornouailles au Royaume-Uni. Notre programme d'exploration initial à Terre-Neuve consistait principalement en de la prospection; ces travaux ont été complétés à la fin-juillet 2022 et les résultats restent à venir.

Québec

Le 3 mars 2022, Exploration Brunswick a annoncé le jalonnement de plusieurs blocs de claims en terrain favorable répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec. En tout, 618 claims répartis en 12 blocs et totalisant 35 440 ha ont été acquis et sont regroupés sous le projet Pontiac Lithium. Les claims couvrent des intrusions pegmatitiques connues, qui sont les roches encaissantes du spodumène, le minerai de lithium de roche dure le plus commun et ayant la plus grande valeur commerciale. Tous les claims sont situés dans la Province géologique du Pontiac, au sud de la Faille de Cadillac-Larder Lake, et sont accessibles par la route à partir de Rouyn-Noranda, Malartic ou Val-d'Or.

Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition du projet North Shore Lithium (300 claims, 16 121 ha), situé près de Havre St-Pierre, Québec. Ces titres miniers incluent une entente d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») pour leur propriété BJB. Exploration Brunswick a signé une lettre d'intention pour conclure une entente d'option de quatre ans afin d'acquérir 100 % de la propriété BJB aux conditions suivantes :

- Paiement total de 1 020 000 \$ sur la période de quatre ans :
 - Paiement de 20 000 \$ en espèces à la signature de l'entente;
 - Paiement de 100 000 \$ au premier anniversaire;
 - Paiement de 200 000 \$ au deuxième anniversaire;
 - Paiement de 300 000 \$ au troisième anniversaire;
 - Paiement de 400 000 \$ au quatrième anniversaire;
 - Chaque paiement d'anniversaire sera une combinaison d'espèces et d'actions avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 %.
- Exploration Brunswick s'engagera à effectuer les dépenses d'exploration suivantes totalisant 2 000 000 \$ sur la période de quatre ans :
 - Dépenses de 150 000 \$ au premier anniversaire;
 - Dépenses de 250 000 \$ au deuxième anniversaire;
 - Dépenses de 400 000 \$ au troisième anniversaire;
 - Dépenses de 1 200 000 \$ au quatrième anniversaire;

- 2 % NSR dont le premier 1 % peut être racheté pour 1 000 000 \$. Exploration Brunswick conservera un droit de préemption sur la deuxième tranche de 1 %.
- Paiements d'étape supplémentaires :
 - Paiement de 250 000 \$ au dépôt d'une estimation de ressources minérales;
 - Paiement de 750 000 \$ au dépôt d'une évaluation économique préliminaire;
 - Chaque paiement d'étape sera une combinaison d'espèces et d'actions avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 %.

Le 14 juin 2022, la Société a annoncé l'acquisition d'autres champs de pegmatites dans la région de la Baie-James au Québec. En tout, environ 810 claims (42 892 ha) ont été jalonnés et sont regroupés sous le projet James Bay Lithium. Tous les claims sont situés à moins de 45 km du réseau routier de la Baie-James.

La région de la Baie-James est riche en lithium en contexte de roche dure et englobe de nombreux indices de spodumène, quatre gîtes avec des ressources définies (Whabouchi de Nemaska Lithium, Rose de Critical Elements, Cyr d'Alkem et Moblan de Sayona), ainsi que de plus récentes découvertes comme Corvette (Patriot Batteries Metal). La position de terrain de la Société à la Baie-James couvre environ 65 grands dykes de pegmatite dont l'étendue latérale varie entre 900 et 7 000 mètres, ainsi que des douzaines de plus petits dykes.

Les travaux sur le terrain ont commencé en juin 2022 avec le déploiement de deux équipes. À l'heure actuelle, les travaux prévus cibleront initialement le projet Pontiac et North Shore Lithium en raison de la vaste infrastructure et des pegmatites facilement accessibles. La prospection devrait se poursuivre jusqu'au quatrième trimestre 2022. Selon les résultats du programme d'exploration d'été, Exploration Brunswick pourrait lancer un petit programme de forage sur certaines cibles.

FIGURE 3

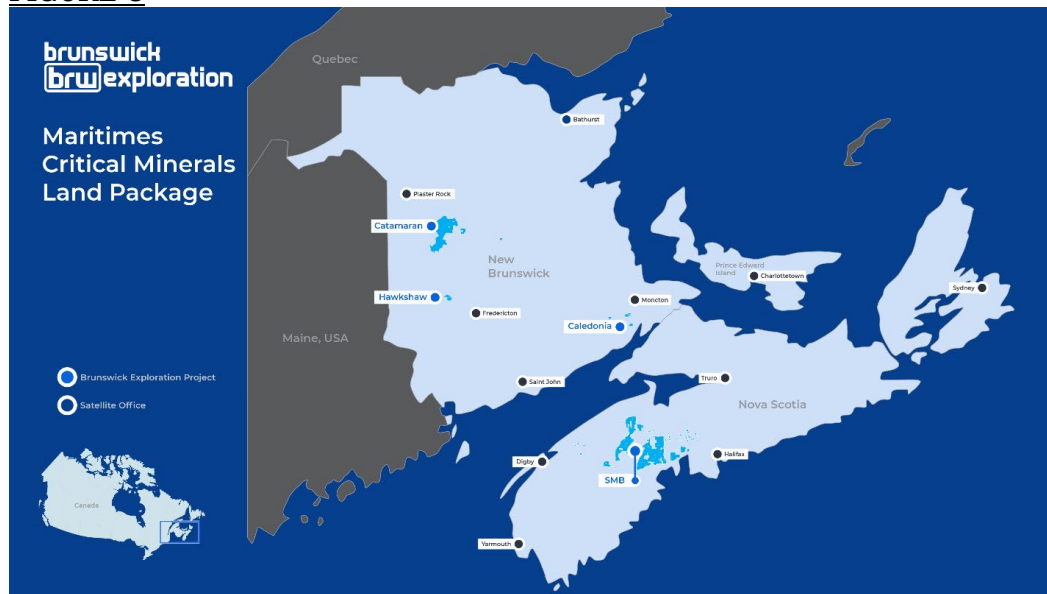


FIGURE 4

3.4 Projet Waconichi

Le 1^{er} septembre 2020, Exploration Brunswick a acquis, par désignation sur carte, la propriété de métaux de base Waconichi, située à 40 km au nord-est de la ville minière de Chibougamau, Eeyou Istchee (Québec). Cette propriété comprend 260 cellules désignées sur carte couvrant une superficie totale de 14 297 ha et est facilement accessible par une route forestière toutes-saisons à partir de Chibougamau. Cette propriété a été acquise car elle recèle plusieurs indices historiques de métaux de base (Zn-Pb-Ag) et une géologie de nature volcanique qui offre un bon potentiel pour la découverte de gisements de type SMV.

Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2022, la Société a radié 0,8 million \$ (néant en 2021) de coûts engagés sur ce projet, liés à des domaines spécifiques où les réclamations ne devraient pas être renouvelées, où la Société a décidé de cesser ses activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur recouvrable.

3.5 Projet du Lac-Édouard

Le 1^{er} mars 2021, la Société a annoncé la signature des ententes d'option et d'acquisition avec une société à capital fermé et des prospecteurs visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet du Lac Édouard, situé à 40 km au nord-est de la ville de La Tuque (Québec) et à 125 km au nord-ouest de la ville de Québec.

Exploration Brunswick a pris une option sur 25 claims couvrant une superficie de 1 374,5 ha auprès de Les Ressources Tectonic inc. Cette option permet à la Société d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété sur une période de trois ans en contrepartie de paiements en espèces totalisant 170 000 \$ et de dépenses d'exploration totalisant 500 000 \$, selon les conditions suivantes :

- À la clôture de l'entente officielle, la Société a fait un paiement de 15 000 \$;
- Au premier anniversaire de la clôture, la Société a fait un paiement de 45 000 \$ et a engagé 100 000 \$ en travaux d'exploration;
- Au deuxième anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 50 000 \$ et aura engagé 150 000 \$ de plus en travaux d'exploration; et
- Au troisième anniversaire de la clôture, la Société fera un paiement de 60 000 \$ et aura engagé 250 000 \$ de plus en travaux d'exploration.

Cet échéancier peut être accéléré à la discrétion de la Société. La Société a aussi accordé une redevance de 2 % NSR sur les claims assujettis à l'entente d'option. La première moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement, par la Société au vendeur de l'option, d'une somme de 1,5 million \$. La Société conserve un premier droit de rachat sur la deuxième moitié de la redevance NSR.

Par ailleurs, Exploration Brunswick a acquis une participation de 100 % dans 8 claims périphériques à la propriété sous option (464 ha), auprès de prospecteurs locaux pour une contrepartie en espèces de 14 400 \$. La Société a aussi accordé une redevance de 2 % NSR sur les claims acquis. La première moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée suivant le paiement, par la Société aux vendeurs, d'une somme de 1,0 million \$. La deuxième moitié peut être rachetée pour la somme de 2,0 millions \$. Si la Société choisit d'effectuer les deux paiements, elle aura racheté la totalité de la redevance sur les huit claims achetés.

4. DÉTOURNEMENT D'ACTIFS

En juin 2021, la direction a identifié certaines transactions qui ont soulevé des soupçons de détournement d'actifs de la Société par un ancien employé concernant des transactions antérieures. Celles-ci ont été portées à l'attention du conseil d'administration de la Société, des auditeurs et du conseiller juridique externe. La direction a mené une enquête formelle et, sur la base des principales constatations, la Société a relevé des transactions non autorisées totalisant 979 000 \$ et ayant eu lieu entre avril 2018 et juin 2021. De ces montants, 571 130 \$ comptabilisés en charges au moment où les transactions ont été conclues n'ont eu aucun impact sur la perte nette consolidée pour chacune des périodes terminées les 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

Les charges administratives de 677 870 \$ comprennent des transactions non autorisées effectuées au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2021.

Le 13 août 2021, la Société a conclu un accord de transaction avec l'ancien employé, qui a reconnu le détournement d'actifs et a accepté un calendrier de remboursement. En décembre 2021, la Société a été remboursée de 200 000 \$ lié à cette entente de transaction. La Société a enregistré une perte de crédit attendue de 100 % sur cette créance pour une valeur comptable nette de zéro au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 et comptabilisera les futurs paiements de remboursement à l'état de la perte globale sur réception des fonds.

L'enquête officielle de la direction a permis de recenser les faiblesses suivantes en matière de contrôle interne :

- des contrôles inadéquats relatifs aux processus d'autorisation de paiement et d'approbation des factures, ce qui augmentait le risque que la Société conclue des transactions non autorisées; et
- une séparation insuffisante des tâches qui augmentait le risque qu'un petit nombre de personnes mal intentionnées se mettent d'un commun accord pour agir d'une manière préjudiciable à la Société.

La direction s'est engagée à remédier rapidement à ces faiblesses de contrôle interne, sous la supervision appropriée du comité d'audit. Depuis l'identification des transactions suspectes, la Société a pris des mesures proactives pour résoudre les problèmes qui ont donné lieu à la situation. La Société a amélioré ses contrôles internes en mettant en œuvre les changements suivants :

- Amélioration des procédures d'approbation des paiements et de signature des factures.
- Révision et modification de la structure organisationnelle de l'entreprise.

En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes en matière de présentation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes dues à une erreur ou à une fraude. Ces limites inhérentes comprennent le fait que les jugements lors de la prise de décisions pourraient être erronés et que des pannes pourraient survenir en raison d'une simple erreur ou d'une faute. En outre, les contrôles peuvent être contournés par des actes individuels, par la collusion de deux personnes ou plus ou par une dérogation non autorisée des contrôles. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux politiques et procédures de la Société se détériore.

5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Période de trois mois terminée le 30 juin 2022 (« T2-2022 »)

La Société a subi une perte nette de 1,2 million \$ au T2-2022, comparativement à une perte nette de 0,9 million \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2021 (« T2-2021 »).

La perte nette liée aux activités poursuivies pour le T2-2022 a totalisé 1,2 million \$ et a augmenté de 0,3 million \$ par rapport au T2-2021. Cette augmentation est principalement liée à la charge de dépréciation du T2-2022 de 0,8 million \$ discutée ci-dessus sous la rubrique « *Projet Waconichi* ». De plus, au T2-2021, la Société avait un gain sur la vente de placements de 0,2 million \$ (néant au T2-2022).

Cette augmentation a été partiellement compensée par la hausse des dépenses administratives au T2-2021 (augmentation de 0,7 million \$ par rapport au T2-2022). Au T2-2021, les dépenses administratives ont été élevées en raison de l'identification et de la radiation subséquente des actifs détournés mentionnés ci-dessus pour un total de 0,7 million \$.

Tous les autres postes de dépenses au T2-2022 sont restés conformes à ceux du T2-2021.

Période de six mois terminée le 30 juin 2022 (« CA-2022 »)

La Société a subi une perte nette de 1,4 million \$ au CA-2022, comparativement à un résultat net de 0,1 million \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2021 (« CA-2021 »).

La perte nette liée aux activités poursuivies au CA-2022 a totalisé 1,5 million \$ et a augmenté de 0,4 million \$ par rapport au CA-2021. Cette augmentation est principalement liée à la charge de dépréciation du CA-2022 de 0,8 million \$ discutée ci-dessus sous la rubrique « *Projet Waconichi* ». De

plus, au CA-2021, la Société avait un gain sur la vente de placements de 0,4 million \$ (néant au CA-2022)

Cette augmentation a été partiellement compensée par la hausse des dépenses administratives au cours de CA-2021 (augmentation de 0,7 million \$ par rapport à CA-2022). Au CA-2021, les charges administratives ont augmenté principalement en raison de l'identification et de la radiation subséquente des actifs détournés mentionnés ci-dessus, pour un total de 0,7 million \$.

Tous les autres postes de dépenses au CA-2022 sont restés conformes à ceux du CA-2021.

Au CA-2021, la Société a finalisé la vente des filiales du Burkina, enregistrant un gain de 1,1 million \$ associé aux activités abandonnées.

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 juin 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2,6 millions \$ comparativement à un fonds de roulement de 1,2 million \$ au 31 décembre 2021. La trésorerie et les placements à court terme s'élevaient à 3,0 millions \$ au 30 juin 2022, comparativement à 1,5 million \$ au 31 décembre 2021.

L'augmentation de 1,5 million \$ de la situation de trésorerie de la Société au CA-2022 reflète le placement conclu en mai 2022 pour un produit net totalisant 3,2 millions \$. Ceci est partiellement contrebalancé par des investissements dans des activités d'exploration et d'évaluation (1,5 million \$) et des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation (0,3 million \$).

La Société n'a pas d'historique de revenus provenant de ses activités d'exploitation. La Société n'est en production commerciale sur aucune de ses propriétés minières et, par conséquent, ne génère pas de flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La Société prévoit qu'elle aura des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des années à venir.

La Société a, dans le passé, financé ses activités en levant des capitaux au moyen d'émissions d'actions. Jusqu'à ce qu'Exploration Brunswick puisse générer une position de trésorerie positive afin de financer ses programmes d'exploration, la Société continuera de dépendre des marchés boursiers pour lever des capitaux, en plus d'ajuster ses dépenses, de céder des actifs et d'obtenir d'autres sources de financement autres que des capitaux propres.

La Société estime qu'elle dispose de ressources de trésorerie suffisantes et de la capacité de lever des fonds pour faire face à ses frais généraux d'exploration et d'administration et maintenir ses activités d'exploration prévues pour les 12 prochains mois. Cependant, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement suffisant à l'avenir en raison des fluctuations du marché, de l'économie et des prix des matières premières.

7. INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 23 août 2022, la Société comptait 155 250 381 actions ordinaires émises et en circulation, 6 500 000 options d'achat d'actions en circulation et 14 189 269 bons de souscription en circulation.

8. ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 23 août 2022, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

9. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En décembre 2020, la Société a reçu 2,0 millions \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2020. Au 30 juin 2022, cet engagement avait été complété.

En mai 2022, la Société a reçu 2,3 millions \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société renoncera aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2022, un montant de 2,1 millions \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2023.

10. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est résumée ci-dessous :

(pour les trois mois terminés les)	30 juin 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	2 952 697	801 448	1 489 286	3 210 651
Fonds de roulement	2 574 870	521 598	1 231 015	1 793 394
Total des actifs	7 988 762	5 795 556	6 288 401	6 640 209
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	659 131	815 292	983 247	959 709
Total des produits	-	-	-	-
(Perte nette) résultat net	(1 225 314)	(214 123)	205 278	(315 356)
(Perte nette) résultat net par action de base et dilué(e) ⁽ⁱⁱ⁾	(0,01)	(0,00)	0,00	(0,00)

(pour les trois mois terminés les)	30 juin 2022	31 mars 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	4 466 061	5 798 201	5 492 705	82 462
Fonds de roulement	2 905 224	4 604 600	5 319 697	438 242
Total des actifs	6 978 197	7 841 788	10 926 311	5 054 127
Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation ⁽ⁱ⁾	432 700	509 206	218 511	214 596
Total des produits	-	-	-	-
(Perte nette) résultat net	(903 229)	949 120	(986 539)	1 806 606
(Perte nette) résultat net par action de base et dilué(e) ⁽ⁱⁱ⁾	(0,01)	0,01	(0,01)	0,02

(i) Incluant les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements.

(ii) La perte nette par action est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque période de déclaration, qui peut différer d'un trimestre à l'autre. Ainsi, la somme des montants de la perte nette trimestrielle par action peut ne pas être égale à la perte nette par action depuis le début de l'exercice.

Les variations de la trésorerie et du fonds de roulement de la Société sont directement impactées par le niveau des investissements consentis pour les activités d'exploration et d'évaluation, la vente de sa filiale du Burkina de la Société et les financements réalisés au cours des périodes. Au cours des huit derniers trimestres, la variation de la perte d'exploitation par trimestre a été affectée par le niveau d'activité de la Société. Les variations trimestrielles significatives (augmentation ou diminution) de la perte nette au cours des huit derniers trimestres s'expliquent principalement par le moment où les revenus hors trésorerie (tels que les gains sur les ventes d'actifs africains) ont été enregistrés.

11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération payée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021 :

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (incluant les frais de gestion)	65 500	121 667	131 000	201 667
Rémunération fondée sur des actions	25 714	18 700	46 169	54 716
	91 214	140 367	177 169	256 383

Débetures convertibles de 2018

Le 27 septembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débetures convertibles pour un produit brut de 1,0 million \$ (le « principale ») avec une date de maturité le 1 septembre 2021 (la « date de maturité »). Ces débetures portent intérêt à un taux de 12 % par année, payable semestriellement le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année. Chaque débenture était convertible à tout moment avant la date de maturité, à la discrétion du souscripteur, en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,40 \$ par action.

À sa discrétion et jusqu'à un maximum de trois fois avant la date d'échéance, la Société peut payer les intérêts courus en émettant des actions au cours boursier à la date du paiement. Après la fin de la troisième année, la Société avait le droit de forcer la conversion de ces débetures dans le cas où les actions de l'émetteur seraient négociées à plus de 1,00 \$ par action pendant plus de 10 jours consécutifs.

En septembre 2021, la Société et le souscripteur ont convenu d'un calendrier de remboursement (la « modification ») du capital et des intérêts dus à la date d'échéance. Les deux parties ont convenu que la Société remboursera le solde en trois versements annuels et aucun intérêt supplémentaire ne s'appliquera aux débetures de 2018 après la date d'échéance. La Société a comptabilisé un gain de 0,1 million \$ sur la modification dans l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Le premier paiement a été effectué en novembre 2021.

Autres transactions avec des parties liées

Le 22 juin 2022, la Société a approuvé l'attribution d'options d'achat d'actions à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants clés, leur permettant d'acquérir un total de jusqu'à 2 500 000 actions ordinaires. Les options attribuées sont assujetties à une période d'acquisition des droits de trois ans et sont valides pour une période de cinq ans, à un prix de levée de 0,21 \$ par action.

12. DESCRIPTION DES TRANSACTIONS DE FINANCEMENT

Le 20 mai 2022, la Société a clôturé le placement pour un produit brut global de 3,3 millions \$, consistant en l'émission de (i) 6 142 401 unités de la Société (chacune, une « unité ») au prix de 0,175 \$ l'unité, pour un produit brut de 1,1 million \$ et (ii) 11 337 625 actions accréditatives canadiennes de la Société (les « actions accréditatives »), au prix de 0,20 \$ par action accréditative, pour un produit brut de 2,3 millions \$.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture des offres. Le 21 juin 2022, la Société a prolongé la durée de ces bons de souscription de 12 mois, de telle sorte que les bons de souscription viendront désormais à échéance le 17 mai 2025.

Le 12 juillet 2022, la Société a clôturé le placement de 1,0 million \$ consistant en 5 771 143 unités de la Société au prix de 0,175 \$ par unité.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pendant une période de 36 mois suivant la date de clôture de l'offre.

13. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Le conseil a approuvé les états financiers le 23 août 2022.

Les conventions comptables significatives d'Exploration Brunswick ainsi que les normes comptables émises mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

14. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

15. FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans les valeurs d'actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières (www.sedar.com), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait

s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans Exploration Brunswick ou liés à l'entreprise et aux activités d'Exploration Brunswick.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés d'Exploration Brunswick sont à l'étape de l'exploration. Exploration Brunswick n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Exploration Brunswick désirerait exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte qu'Exploration Brunswick n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités d'Exploration Brunswick seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Rien ne garantit que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ni que l'une des propriétés d'Exploration Brunswick atteindra l'étape de la production commerciale.

Questions de réglementation

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Exploration Brunswick peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou

imposer des restrictions aux activités d'Exploration Brunswick ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Exploration Brunswick et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production, ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

Concurrence

Les activités d'Exploration Brunswick sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Exploration Brunswick résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, Exploration Brunswick sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait qu'Exploration Brunswick ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou vente partielle d'actifs

Les activités d'Exploration Brunswick sont assujetties à des risques en matière de financement. En date du présent rapport de gestion, Exploration Brunswick n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité d'Exploration Brunswick d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet développé par Exploration Brunswick nécessitera d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Exploration Brunswick peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions d'Exploration Brunswick, parfois sous forme de titres convertibles, qui pourraient entraîner une dilution substantielle de la participation en capitaux propres des actionnaires d'Exploration Brunswick. Exploration Brunswick peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit qu'Exploration Brunswick sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des

programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : (a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques.

Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités d'Exploration Brunswick. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières d'Exploration Brunswick ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Exploration Brunswick pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Exploration Brunswick.

Systèmes d'information et cybersécurité

Exploration Brunswick s'appuie sur son infrastructure informatique pour atteindre ses objectifs commerciaux. Exploration Brunswick utilise différents systèmes, réseaux, équipements et logiciels et a adopté des mesures de sécurité pour prévenir et détecter les cybermenaces. Cependant, Exploration Brunswick et les fournisseurs et vendeurs de services tiers peuvent être vulnérables aux cybermenaces, qui évoluent en termes de sophistication et aux nouvelles menaces qui émergent à un rythme accru. Des tiers non autorisés peuvent être en mesure de pénétrer la sécurité du réseau et de détourner ou de compromettre des informations confidentielles, de créer des perturbations du système ou de provoquer des fermetures d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties. Bien qu'Exploration Brunswick n'ait subi aucune perte liée à des cyberattaques externes ou à d'autres violations de la sécurité des informations, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de telles pertes à l'avenir. Des failles de sécurité importantes ou des défaillances du système d'Exploration Brunswick ou de ses contreparties, en particulier si une telle violation n'est pas détectée pendant un certain temps, peuvent entraîner des coûts importants, des amendes ou des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation. L'importance de toute violation de la cybersécurité est difficile à quantifier, mais peut dans certaines circonstances être importante et pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités d'Exploration Brunswick.

Coronavirus (COVID-19)

Exploration Brunswick peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et pourraient avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités d'Exploration Brunswick pourraient être défavorablement touchées par les effets du coronavirus ou d'autres épidémies. En 2019, une nouvelle souche de coronavirus est apparue en Chine et le virus s'est maintenant propagé dans plusieurs autres pays en 2020, y compris le Canada et les É.-U., et des cas d'infection sont signalés à la grandeur de la planète. La mesure des effets du coronavirus sur les affaires d'Exploration Brunswick, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter la pandémie de coronavirus. En particulier, la propagation continue du coronavirus dans le monde pourrait avoir un impact important et défavorable sur les activités d'Exploration Brunswick, incluant, sans s'y limiter, sur la santé de ses employés, la productivité de son effectif, l'augmentation de ses primes d'assurance, des restrictions sur les déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel sectoriel, sur les opérations et les activités de tiers exploitants, et d'autres facteurs qui dépendront de l'évolution future échappant au contrôle d'Exploration Brunswick, lesquels pourraient avoir un impact important et défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Rien ne garantit que le personnel d'Exploration Brunswick ne sera pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante épidémie de coronavirus pourrait entraîner une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux précieux et en métaux de base et sur les perspectives de la Société.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Exploration Brunswick

Le cours boursier des actions ordinaires d'Exploration Brunswick est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance d'Exploration Brunswick, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il est impossible de prédire l'incidence de ces facteurs et d'autres facteurs sur le futur cours boursier des actions ordinaires d'Exploration Brunswick sur les marchés.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Exploration Brunswick

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle d'Exploration Brunswick. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté d'Exploration Brunswick qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité, sinon l'élimineront purement et simplement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir.

Ces changements et évènements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier d'Exploration Brunswick et ils peuvent également avoir un impact négatif sur l'échéancier du projet.

16. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur la performance de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

17. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

18. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés compris dans le présent document, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Les présents énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si Exploration Brunswick a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les évènements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les évènements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avèrent exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les évènements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

19. PERSONNE QUALIFIÉE

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion relatifs aux propriétés ont été révisés et approuvés par une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Pour les propriétés détenues dans la province de Québec, la PQ est Robert Wares, géo., président du conseil et chef de la direction, et pour les propriétés détenues dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, la PQ est Charles Kodors, géo., directeur Canada atlantique.

20. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés sur SEDAR et sont disponibles au www.sedar.com.